



Nombre de membres en exercice : 8	Séance du mardi 22 octobre 2019
Présents : 7	L'an deux mille dix-neuf et le vingt-deux octobre à 20 heures 45 l'assemblée régulièrement convoquée le 18 octobre 2019, s'est réunie en Mairie sous la présidence de Monsieur Pierre, Didier Lamouroux, Maire.
Votants : 7	Sont présents : Pierre Didier LAMOUREUX, Marie-Thérèse LESTAGE, Mayder MARAN, Jérôme TROLLIET, Laurence LEROY, Frédéric ARROYO, Michel POSSAMAÏ Excusés : Jérôme PANCHE Secrétaire de séance : Mayder MARAN

Mayder MARAN est désignée secrétaire de séance. Le procès-verbal de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

Aménagement du territoire

projet de maraichage M. Vaissière

Monsieur le Maire indique que le jeune couple de maraichers a commencé à travailler son terrain afin d'y planter des productions prochainement.

La prochaine étape est la construction du poulailler et des serres. Le porteur de projet a contacté la Mairie pour connaître les démarches d'urbanisme à effectuer.

projet de ferme aquacole

Monsieur le Maire indique que le certificat d'urbanisme opérationnel a été accordé pour le projet demandé. Pour rappel, il s'agit de l'implantation d'une serre bioclimatique ayant pour objet l'aquaponie. Il y aura également des crevettes. Jérôme TROLLIET demande la provenance de l'eau. Monsieur le Maire indique qu'un forage est prévu et que l'eau de mer sera reconstituée avec du sel marin.

adressage - nouvelle rue

Dans le cadre de ces deux projets agricoles, des adresses postales ont été attribuées. Monsieur le Maire indique que cet axe de communication n'avait d'autre nom que « voie communale n°5 ». Comme les lagunes du système d'assainissement collectif se trouvent en bordures de cette route, il propose « Rue de la Lagune ».

Pour les numéros, il propose de procéder à une « numérotation métrique », celle-ci attribue le numéro des bâtiments à partir de l'origine de la rue située du côté de la Mairie, le côté droit du dit axe étant toujours en numéros pairs et le côté gauche en impairs. Ce système comporte de nombreux avantages par rapport au système traditionnel. Au niveau de l'évolution de l'urbanisme, une nouvelle construction peut être insérée entre deux existantes sans avoir recours à des numéros bis ou ter.

Voirie

avancement des travaux

Pour les travaux de la canalisation d'eau, Monsieur le Maire indique que la circulation sur la route départementale 230 sera interdite de l'angle de l'épicerie à l'angle nord de l'église du 4 au 8 novembre 2019, un arrêté du Maire sera pris en conséquence.

Le transport scolaire du collège de Sauveterre de Guyenne a donné son accord pour une déviation par la route de Coirac.

Un plan de la déviation sera joint à l'arrêté.

aménagement du bourg tranche 2

délibération - marché public tranche 2 aménagement du bourg - DE 2019 016

Monsieur le Maire présente la proposition de la Commission d'Appel d'Offres pour la tranche 2 des travaux d'aménagement du bourg.

Cet aménagement concerne la Rue de la Poste et une partie de la Rue de l'Eglise, c'est-à-dire la Route Départementale longeant la banque, la station-service, le tiers-lieu, la pharmacie, la Mairie, l'agence postale communale, la bibliothèque et l'Eglise. Les cheminements piétons seront conformes à la réglementation en vigueur, ceci permettra de garantir un maximum de sécurité aux divers utilisateurs.

Le marché public a été passé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions des articles 26 II et 28 du Code des Marchés Publics.

L'avis d'appel à la concurrence a été publié sur le site de dématérialisation www.marches-info.fr pour une date limite de remise des offres fixée au 4 octobre 2019 à 12h00.

Quatre entreprises ont remis une offre dans les délais. A l'issue de l'ouverture des enveloppes, toutes les offres sont acceptées.

Les entreprises ont les qualifications requises pour ce type de travaux.

La commission d'appel d'offres a décidé de négocier avec les entreprises. Pour cela un mail a été envoyé le 14 octobre 2019 en leur demandant une nouvelle proposition.

La commission d'appel d'offres a analysé les nouvelles offres et a retenu, selon les critères de jugement des offres énoncés dans l'avis de publicité, l'entreprise suivante :

EUROVIA pour un montant des travaux de 98 553.90 € HT soit 118 264.68 € TTC

Pour le tronçon qui concerne l'aménagement du bourg, Monsieur le Maire rappelle que les travaux de canalisation d'eau seront terminés avant le début de chantier d'Eurovia. De plus,

l'enrobé de la chaussée sera effectué par les services du Département après ces travaux d'aménagement.

Les dépenses seront imputées à l'opération « Aménagement du Bourg » du budget de la Commune de Gornac.

En conséquence, je vous demande donc, Mesdames, Messieurs de bien vouloir m'autoriser à signer tous les documents nécessaires à la concrétisation de ce projet.

Votants : 7
Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0

Bâtiments communaux

conditions de prêt des salles

Monsieur le Maire propose aux présents de ne pas organiser de réunion des associations avant mars 2020. La précédente ayant eu lieu le 23 mars 2019, il préfère laisser aux soins de la nouvelle équipe municipale l'organisation de celle-ci.

Tiers lieu

dépôt Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Fabrique de territoire »

Monsieur le Maire présente la vidéo alimentant le dépôt de l'appel à manifestation d'intérêt nommé « fabrique de territoire » ouvert par le gouvernement.

pass numérique - #APTIC

Monsieur le Maire indique que ce dispositif, qui se matérialise par des carnets de plusieurs chèques, donne aux bénéficiaires le droit d'accéder – dans des lieux préalablement qualifiés – à des services d'accompagnement numérique. En pratique, les personnes reçoivent un pass numérique auprès d'une structure locale (mission locale, associations, travailleurs sociaux, etc.) et peuvent ensuite s'inscrire à un atelier d'accompagnement au numérique.

Dans le cadre du Tiers-lieu, Gornac a répondu à un AMI (appel à manifestation d'intérêt) de la coopérative des tiers-lieux ; il s'agit de regrouper des tiers-lieux « lauréats » pour un accompagnement à la démarche de labellisation. Plus précisément, c'est l'explication du process pass numériques, l'aide à l'identification de l'offre de services et l'installation du kit APTIC. Il y aura un accompagnement à la promotion fin 2019.

La sélection des candidatures s'est faite aujourd'hui. Il s'agissait d'une réunion regroupant les missions locales souhaitant participer, la Région Nouvelle Aquitaine et la coopérative des

Tiers-Lieux.

financement de l'étude de marché

Monsieur le Directeur de Gironde ressources, entité du Département, a accordé la demande de prise en charge de l'étude de marché pour le tiers-lieux. Cette dernière sera établie par la Chambre du Commerce et de l'Industrie (CCI) de Bordeaux. Elle est en cours de réalisation et devrait être livrée courant novembre 2019. Le coût de l'étude de marché est de 1 500.00€TTC.

Tiers-lieu et statut(s) juridique(s)

Monsieur le Maire rappelle que lors de la réunion de concertation du 26 juillet 2019 un groupe de travail a été constitué pour travailler sur les statuts et les différentes formes administratives et juridiques que pourrait prendre le Tiers-lieu. L'ensemble du projet peut être en gestion administrative « Mairie » ou loué à une entité indépendante. Il paraît possible de diviser le projet en deux sections, soit une partie coordonnée par la Mairie (partie coworking) et l'autre partie (restauration et boutique) par une entité juridique indépendante.

Le groupe de travail s'est déjà réuni, une prochaine rencontre est prévue fin octobre 2019. Des pistes seront proposées lors de la grande concertation du 15 novembre 2019.

financement participatif

Monsieur le Maire propose aux participants d'ouvrir la période de dons de mi-janvier 2020 à mi-mars 2020 sur la plateforme Collecticity. Les présents sont d'accords.

Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes 2019

délibération - Proposition d'élection d'une opération au Fond Départemental d'aide à l'Équipement des Communes - DE 2019 017

ANNULE ET REMPLACE

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée les modalités d'attribution du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC) fixées par le Conseil Départemental de la Gironde.

Après avoir écouté ces explications, Monsieur le Maire propose, de solliciter le FDAEC pour les dépenses suivantes :

<i>panneaux entrées de bourg</i>	<i>1 099,80 €</i>
<i>rehausse et escabeau</i>	<i>475,77 €</i>
<i>imprimante</i>	<i>3 929,50 €</i>
<i>pierres devant église</i>	<i>6 205,83 €</i>

<i>sol bureau Mairie</i>	535,92 €
<i>chauffe-eau et alarme salle des fêtes</i>	847,41 €
<i>marquage véhicule</i>	327,50 €
<i>disque dur SSD 500 Go</i>	205,00 €
<i>écran</i>	145,00 €
<i>défense incendie</i>	2 050,00 €
<i>frais véhicule de service</i>	484,28 €
<i>gravier pour aire de jeux</i>	355,66 €
<i>attelage véhicule de service</i>	315,09 €
<i>tube pour panneau</i>	307,71 €
<i>kit photovoltaïque autoconsommation</i>	3 625,00 €
<i>isolant laine de bois</i>	3 670,09 €
<i>électricité</i>	4 612,00 €
<i>chauffage par pompe à chaleur</i>	7 562,85 €
<i>doublage placo</i>	4 093,52 €

pour un montant total de 40 847,93 € HT.

Dans ce cadre Monsieur le Maire propose :

- de demander au Conseil Départemental d'attribuer une subvention de 31 405.00 euros à la commune de Gornac ;*
- d'assurer le financement complémentaire par autofinancement communal pour ces projets.*

Votants : 7

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

Questions diverses

travaux au cimetière

15 personnes se sont mobilisées de 9h à 13h le samedi 12 octobre 2019 pour les travaux d'espace vert au cimetière. En suivant, un repas a été offert aux participants, celui-ci a été pris à l'Atelier du 13 (Tiers-lieu). Monsieur le Maire précise que le second désherbage thermique aura lieu durant la semaine du 28 octobre 2019, il est réalisé par l'entreprise Coucou Jardin de Saint Ferme. Elle réalisera l'ensemencement la semaine du 4 novembre 2019.

Le conseil municipal remercie les bénévoles présents le samedi 12 octobre 2019.

rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service eau potable et assainissement 2018

Monsieur le Maire demande aux participants s'ils ont bien reçu les documents joints à la convocation relatifs à ces deux rapports annuels et s'il y a des questions ou remarques. Les

destinataires indiquent avoir reçu les documents.

organisation repas des anciens

Afin de varier l'offre, Monsieur le Maire et les adjointes proposent d'éventuellement organiser une sortie à Loubens. Il s'agirait de s'y restaurer à la ferme. Monsieur le Maire se charge de demander une proposition tarifaire.

SIRP du Haut Benauge - restauration locale

Monsieur le Maire indique que la nouvelle formule de restauration scolaire sera en place à compter du lundi 6 janvier 2020. Pour rappel, environ 100 repas locaux / en partie bio seront confectionnés à la cantine de Gornac puis acheminés dans les lieux de prise des repas de Saint Pierre de Bat et Mourens. Le temps de travail des agents a été augmenté en fonction des différents besoins. Le véhicule pour les livraisons est commandé. Il sera opérationnel pour la rentrée scolaire janvier 2020. Le kit étanche en polyester sera posé par l'agent technique et Monsieur le Maire. Cet équipement permettra d'obtenir un ensemble conforme pour transporter l'alimentaire. De plus, le coffre sera désinfecté plusieurs fois par semaine avec un désinfectant fourni par API restauration.

services de la poste - modification de l'heure de la levée

Pour rappel, l'agence postale communale est ouverte du lundi au vendredi de 10h00 à 12h47. Depuis quelques jours à Gornac, la levée du courrier n'a plus lieu à 14h. Celle-ci s'effectue au passage du facteur. Celui-ci est estimé à 11h.

agenda

- 22.10.19. et 12.11.19. : réunion de préparation du téléthon
- 11.11.19. : célébration de l'anniversaire de l'armistice de 1918 et hommage à tous les morts pour la France
- 15.11.19. à 19h : réunion Atelier du 13 à la salle des fêtes
- 6.12.19. OU 7.12.19. : téléthon à Gornac
- 6.1.20. : prise du premier repas « local » des 100 enfants du SIRP du Haut Benauge
- 11.01.20. à 17h : présentation des vœux
- 13.1.20 : lancement d'un nouvel atelier numérique (avec l'ASEPT) - les tablettes pour débutants (pour les plus de 55 ans)
- 26.1.20. à 12h : repas des anciens
- 22.3.20. : repas de chasse
- 4.4.20. au 7.4.20. : exposition de sculptures et peintures (ACL)

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au 19 novembre 2019 à 20h45 en la Mairie de Gornac.

La séance est levée à 22h45.

LAMOUREUX Pierre Didier	
LESTAGE Marie-Thérèse	
MARAN Mayder	
TROLLIET Jérôme	
LEROY Laurence	
ARROYO Frédéric	
POSSAMAÏ Michel	